

Mémoire écrit concernant les consultations prébudgétaires – Budget de 2019

**Par Conrad Sauvé
Président-directeur général
Croix-Rouge canadienne**

Recommandations

La Croix-Rouge canadienne (CRC) recommande que le gouvernement du Canada appuie la mise en œuvre de la *Stratégie de gestion des urgences pour le Canada* proposée en faisant un investissement de 70 millions de dollars sur cinq ans, visant :

1. la capacité des bénévoles dans la collectivité : Améliorer la capacité et la cohérence dans la prestation de l'aide d'urgence en personne, y compris les premiers soins psychosociaux, en prenant appui sur le bassin actuel de bénévoles de la CRC pour appuyer les Canadiens touchés par une catastrophe. La CRC est le seul organisme bénévole national qui dispose de bénévoles formés, mis à l'épreuve et prépositionnés de façon uniforme d'un océan à l'autre, et représente l'ensemble le plus complet et le plus diversifié de capacités d'intervention d'urgence de tous les organismes du secteur bénévole canadien.

2. une technologie de pointe améliorée : Tirer parti de la modernisation en cours pour appuyer la numérisation des services d'urgence, y compris la prestation rapide, précise, sans frontières et responsable d'une aide en espèces électroniques aux ménages, aux entreprises et aux organismes communautaires canadiens touchés par une catastrophe par l'entremise du Système d'information pour la gestion des urgences (EMIS) de la CRC, le seul en son genre au Canada.

3. le renforcement des capacités de préparation, y compris dans les communautés autochtones : Appliquer des approches fondées sur des données probantes pour promouvoir le renforcement de la préparation des ménages et des collectivités au moyen d'outils de mobilisation, de formation et de soutien à la planification, notamment en tirant parti des relations actuelles de la CRC avec plus de 330 communautés autochtones du Canada, pour appuyer l'amélioration des capacités.

Contexte

Des données récentes montrent que 63 % des Canadiens ont été personnellement touchés par une catastrophe naturelle, un nombre qui ne fera qu'augmenter à mesure que les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus répandus. Les récentes inondations au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, ainsi que les incendies de forêt dans les communautés autochtones du nord du Manitoba nous rappellent que nous devons être prêts à répondre aux besoins des Canadiens touchés par une catastrophe, peu importe où ils se trouvent. De plus, nous savons qu'il faut répondre à ces besoins rapidement et complètement afin de réduire au minimum leurs répercussions économiques sur les particuliers et les ménages, et de veiller à ce que les petites entreprises et les organismes communautaires soient soutenus en tant que moteurs de la reprise économique après que les ordres d'évacuation sont levés.

Au fur et à mesure que la taille et la fréquence des catastrophes augmentent, elles traversent de plus en plus les frontières municipales, provinciales ou même fédérales, étant donné que les populations touchées par les catastrophes cherchent un abri auprès de membres de leur famille et d'amis à l'extérieur de la zone touchée. En 2016, pendant les feux de forêt en Alberta, plus de 24 % des ménages touchés par une catastrophe ont inscrit des adresses à l'extérieur de la province après l'évacuation. Pourtant, le système actuel de gestion des situations d'urgence exige en règle générale que les personnes touchées par une catastrophe se déplacent vers certains points de distribution urbains, fassent la queue et s'inscrivent au moyen d'un formulaire papier pour recevoir ce qui est habituellement une aide en nature sous la forme d'une trousse d'hygiène ou d'un bon de repas. Cette approche a une extensibilité limitée, particulièrement en raison du manque de formation normalisée à l'échelle nationale qui entrave le transfert interprovincial du personnel et qui est incompatible à la fois avec la dignité humaine et la réalité d'une population mobile.

L'ébauche de la *Stratégie de gestion des urgences pour le Canada* envisage une réalité différente, une réalité dans laquelle les collectivités ont les ressources et les compétences nécessaires pour atténuer les catastrophes et s'y préparer rigoureusement, ainsi que la capacité d'y réagir et de se relever lorsqu'elles sont inévitables. Pourtant, cet effort ne peut être entrepris sans adopter une approche globale pour l'ensemble de la société, notamment en tirant parti des solides capacités de la CRC.

La Croix-Rouge canadienne

La CRC est fière d'être un partenaire d'intervention d'urgence pour neuf provinces, plus de 1 000 administrations locales et plus de 330 communautés autochtones. Nous misons sur le pouvoir des Canadiens pour nous entraider en cas de besoin grâce à une technologie novatrice et à un réseau de bénévoles formés de façon uniforme et évolutive qui est prépositionné dans les collectivités vulnérables. La CRC est unique au sein du secteur bénévole au Canada : non seulement elle jouit d'un statut distinct en tant qu'organisme auxiliaire du gouvernement, mais elle possède également des capacités inégalées et éprouvées pour fournir une aide évolutive, opportune et ciblée aux personnes touchées par une catastrophe au Canada, répondant à un total de 2 977 urgences et venant en aide à plus de 132 000 Canadiens touchés par une catastrophe l'an dernier seulement. Or, comme le souligne l'ébauche de la *Stratégie de gestion des urgences*, il reste encore beaucoup de travail à faire pour que le Canada soit prêt à faire face à la fréquence et à la gravité croissante des catastrophes.

Comme le premier ministre l'a fait remarquer lors de sa visite de 2017 dans les collectivités de la Colombie-Britannique touchées par les incendies :

« J'ai eu l'occasion de voyager d'un bout à l'autre du pays en période de difficulté et de détresse. Du Lac-Mégantic, aux inondations de la rivière High, à Fort McMurray, aux endroits où les

familles ont été touchées par les inondations dans les Prairies et le centre du Canada et toujours, chaque fois, la Croix-Rouge est là. La Croix-Rouge est là pour soutenir les familles, pour aider les gens dans les moments difficiles. »

Solution

La CRC propose un partenariat amélioré avec le gouvernement du Canada afin de renforcer la résilience des collectivités grâce à ses bénévoles prépositionnés, formés par des experts et qui interviennent régulièrement, et de tirer parti de la technologie pour rejoindre et servir les Canadiens plus rapidement au lendemain d'une catastrophe. Nous continuerons de travailler main dans la main avec les ménages et les collectivités afin d'accroître leur préparation et leur résilience à certains des dangers les plus courants au Canada.

Lien vers le thème de la croissance économique : Assurer la compétitivité du Canada

Un partenariat entre la CRC et le gouvernement du Canada permettra de réduire au minimum les répercussions économiques des catastrophes en protégeant les personnes, les familles et les collectivités entières et en rétablissant la productivité après une catastrophe, ce qui permettra de maintenir la croissance et d'assurer la compétitivité.

Le programme de soutien aux petites entreprises de la CRC pour les feux de forêt de 2016 en Alberta a été essentiel à la reprise économique de la collectivité, fournissant une aide financière à plus de 2 000 propriétaires de petites entreprises, avec un total de plus de 116 millions de dollars en pertes liées aux catastrophes. Grâce à la technologie de la CRC et à son solide réseau d'experts, l'aide financière aux petites entreprises a été distribuée rapidement et de façon responsable, ce qui a permis de réduire au minimum les répercussions économiques à long terme de cet événement et de redynamiser l'économie.

« En tant qu'entrepreneur à domicile, lorsque votre maison est détruite, il y a beaucoup de choses à gérer... Le financement fourni par la Croix-Rouge m'a permis de remplacer rapidement les cartes professionnelles, les fournitures de bureau et d'autres articles dont j'avais besoin pour fonctionner et faire savoir aux clients que j'étais toujours là. »

– Propriétaire d'une petite entreprise touché par les feux de forêt de 2016 en Alberta

Une récente étude économique de l'intervention contre les incendies de forêt de 2016 met également en lumière une réduction de 40 % des coûts d'exploitation en mobilisant le réseau de bénévoles formés par des experts de la CRC.

La CRC sait que sa technologie unique, son réseau de bénévoles et son expertise font partie intégrante de son succès et croit que ces capacités – mises à profit grâce à un partenariat – peuvent jouer un rôle fondamental dans le succès de l'ébauche de la *Stratégie de gestion des urgences pour le Canada*. Pour renforcer ses capacités éprouvées et fondées sur des données probantes, la CRC a besoin d'un engagement prévisible et stable de la part du gouvernement du Canada. Ensemble, nous pouvons travailler à protéger les familles et les collectivités canadiennes, atténuer les répercussions économiques des catastrophes et ramener ces collectivités à leur niveau de croissance économique antérieur à l'événement.

PROPOSITION DE PARTENARIAT

Un investissement conjoint de 140 millions de dollars sur cinq ans est proposé afin de tirer davantage parti des forces de la CRC et de notre réseau, dans le cadre de la *Stratégie de gestion des urgences pour le Canada*. Ce partenariat comprendrait un financement fédéral total de 70 millions de dollars qui serait investi dans trois grands domaines : l'intervention et la planification en cas de catastrophe; l'inscription numérique et la plateforme d'aide; la préparation des ménages et des collectivités.

1. RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES BÉNÉVOLES À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

En nous appuyant sur le bassin actuel de bénévoles communautaires de la CRC, nous pouvons nous assurer que les collectivités vulnérables ont des bénévoles dévoués, formés de façon uniforme et motivés qui peuvent sensibiliser les ménages et les collectivités à l'état de préparation; appuyer la prestation en personne de l'aide d'urgence (y compris les premiers soins psychosociaux) et soutenir la collectivité tout au long de son rétablissement. En étant formés régulièrement, les bénévoles peuvent également être déployés au-delà des frontières provinciales pour fournir un simple soutien en cas de catastrophes de grande envergure.

La CRC est le seul organisme bénévole national qui dispose de bénévoles formés, mis à l'épreuve et prépositionnés pour intervenir en cas d'urgence d'un océan à l'autre, et représente de loin l'ensemble le plus complet et le plus diversifié de capacités d'intervention en cas d'urgence de tous les organismes du secteur bénévole canadien. Ce financement permettrait à la CRC :

- de presque doubler le nombre de bénévoles communautaires formés, le faisant passer de 7 000 à 12 000, avec une concentration accrue dans les zones à risque élevé, y compris 500 intervenants communautaires autochtones;
- d'augmenter la capacité de la CRC pour permettre à l'organisme de fournir à 500 000 personnes des services d'intervention d'urgence et de rétablissement, dont un abri d'urgence à 25 000 personnes. Ce soutien comprend la prise en compte des personnes handicapées, des personnes âgées et des besoins culturels;
- de placer à l'avance du matériel et des stocks dans les collectivités à haut risque.

2. INSCRIPTIONS NUMÉRIQUES ET PLATEFORME D'AIDE : SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA GESTION DES URGENCES

Ensemble, nous pouvons permettre la modernisation et la numérisation continues des services d'urgence, dont la prestation rapide, précise, sans frontières et responsable de l'aide financière électronique aux populations touchées par une catastrophe grâce au Système d'information pour la gestion des urgences (EMIS) de la CRC, le seul en son genre au Canada.

La première version d'EMIS a été utilisée dans toutes les grandes opérations depuis les incendies de forêt de 2016 en Alberta et s'est révélée indispensable pour permettre l'inscription en ligne des ménages sinistrés, donnant ainsi un portrait complet de l'identité, de l'emplacement et des besoins de la population touchée par la catastrophe et fournissant des transferts électroniques d'aide financière aux ménages admissibles et vérifiés. L'expérience a démontré que même si les bénévoles communautaires sont nécessaires pour servir certains des plus vulnérables, environ 80 % des Canadiens touchés par une catastrophe peuvent être servis immédiatement après une catastrophe grâce à ce type d'aide d'urgence évolutive, opportune et sans frontières.

Inscription nationale des ménages
Plus de 5 000 ménages inscrits
De 1 000 à 5 000 ménages inscrits
De 500 à 1 000 ménages inscrits
De 100 à 500 ménages inscrits
De 25 à 100 ménages inscrits
De 1 à 25 ménages inscrits

Fig. 1. Carte des emplacements des ménages déplacés par les feux de forêt de 2016 en Alberta, selon l'inscription dans le système EMIS de la CRC.

Afin d'optimiser son efficacité, EMIS a besoin d'un investissement supplémentaire pour s'assurer que le système est fiable, adéquatement pris en charge et plus convivial pour les ménages, les petites entreprises et les organismes communautaires. Cela comprend :

- une plateforme sécurisée pour rationaliser l'échange de l'information sur les personnes inscrites avec des partenaires tels que les gouvernements et certains organismes communautaires;
- un portail client pour permettre aux clients de se connecter, de mettre à jour leurs renseignements, de communiquer avec la CRC en temps réel par clavardage, de prendre rendez-vous avec les agents chargés du traitement des cas et de recevoir des renseignements fiables et ciblés et l'aiguillage en fonction de leur emplacement précis;
- des capacités élargies pour permettre l'inscription des petites entreprises et des organismes communautaires touchés, actuellement hébergés dans des systèmes distincts;
- une augmentation de la capacité de la CRC d'appuyer EMIS, y compris le renforcement des capacités des centres de contact avec la clientèle pour soutenir les clients sans accès numérique; la gestion des données (y compris la prévention de la fraude, le nettoyage des données et l'élimination du dédoublement des données) et le personnel sur le terrain déjà formé pour appuyer les inscriptions en personne;
- d'autres capacités techniques, notamment pour les applications hors ligne et mobiles, une expérience utilisateur intuitive améliorée, des mesures de sécurité renforcées et une plus grande souplesse de conception pour faire face à des événements extraordinaires tels que des attaques terroristes ou des arrivées massives de demandeurs d'asile.

3. PRÉPARATION DES MÉNAGES ET DES COLLECTIVITÉS

Grâce à un partenariat, nous pouvons tirer parti d'approches fondées sur des données probantes pour promouvoir la préparation des ménages et des collectivités, en utilisant des outils de mobilisation, de la formation et du soutien à la planification, y compris un renforcement important des capacités en partenariat avec les communautés autochtones. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les relations actuelles de la CRC avec plus de 330 communautés autochtones du Canada.

Les communautés autochtones sont touchées de manière disproportionnée par les catastrophes naturelles telles que les inondations et les incendies de forêt. Les urgences naturelles, dont beaucoup sont des événements annuels, créent un stress et des traumatismes supplémentaires pour les communautés et aggravent les inégalités sociales et sanitaires actuelles. Ce financement permettra le renforcement de la préparation des collectivités au moyen d'outils de mobilisation, de formation et de soutien à la planification, y compris l'investissement dans l'amélioration des capacités des communautés autochtones.

- Améliorer la capacité de préparation personnelle, notamment par l'éducation et d'autres initiatives de réduction des risques liés aux catastrophes. Lorsqu'ils ne participent pas à des interventions, les bénévoles de la CRC appuient la préparation locale et l'atténuation des risques en veillant à ce que les Canadiens, les familles et les collectivités entières soient plus forts, plus en sécurité et plus résilients en cas de catastrophe.

- Adopter des approches fondées sur des données probantes pour réduire les répercussions des principales menaces qui pèsent sur populations vulnérables à l'échelle des ménages et des collectivités, notamment au moyen de programmes de sécurité contre les inondations et les incendies.
- Améliorer notre compréhension collective du risque au moyen de communications stratégiques, dont les médias sociaux et les outils novateurs, comme options de transmission de messages.

UN INVESTISSEMENT CONJOINT SUR CINQ ANS

	Gouvernement du Canada	Financement de la Croix-Rouge	Financement conjoint total
Renforcement de la capacité des bénévoles communautaires	49 500 000 \$	35 000 000 \$	84 500 000 \$
Inscription numérique et plateforme d'aide	9 100 000 \$	3 900 000 \$	13 000 000 \$
Préparation des ménages et collectivités	3 900 000 \$	1 100 000 \$	5 000 000 \$
Activités d'intervention en cas d'urgence (Aide en cas de catastrophes mineures sous-financées, comme les incendies de maison)	-	22 500 000 \$	22 500 000 \$
Coûts indirects standards (12 %)	7 500 000 \$	7 500 000 \$	15 000 000 \$
Total général	70 000 000 \$	70 000 000 \$	140 000 000 \$